

C'est Maryse Imbert en tant que doyenne de l'assemblée qui a ouvert les débats qui a évoqué « la fidélité de notre engagement » en tant que proche du maire. Pour illustrer leur action, elle a cité Gide : « Bien des choses paraissent impossibles avant qu'elles ne soient tentées ».

La priorité ? « La mairie et la création d'un centre-ville » ...

Chacun des élus a été appelé à se ceindre de son écharpe tricolore pour une photo avec le rappel que le bleu est la couleur la plus proche du cou. Un joyeux brouhaha bon enfant avant que la benjamine, Lisa Dolla prenne place autour de la table de dépouillement aux côtés de deux élus de l'opposition, Françoise Duhalde-Guignard (28,61%) et Jean-Jacques Brégeaut (8,07%). Avec 28 voix, Richard Galy a été réélu avec toutes les voix de sa majorité, face à Françoise Duhalde-Guignard qui a recueilli une voix et 4 bulletins blancs. Le maire, dans son allocution, a refait un bref historique de Mougins, d'abord ville-jardin lors de son 1^{er} mandat, puis le Plan Local d'Urbanisme (PLU), la caserne de Gendarmerie, celle des Pompiers du SDIS, les grandes affaires de 2008 à 2014, et enfin, de 2014 à 2020, la Scène 55 régionale, les travaux routiers, les pistes cyclables, les transports en commun. Mais qu'on se rassure, il reste beaucoup à faire avec surtout la nouvelle mairie qui créera un centre-ville et engendrera « une économie estimée à 500 000 euros/an en regroupant les services municipaux ». Pour mener à bien cette nouvelle ambition, il lui fallait un nouveau 1^{er} adjoint après le retrait de Jean-Claude Russo. Ce sera son Directeur Général des Services (DGS), Christophe Ulivieri qui connaît bien les dossiers. Le maire a remercié le nouvel élu « pour son formidable engagement dans une campagne qui a été la moins digne, à laquelle j'ai participé depuis 30 ans ». Mais il s'est empressé de tourner cette page, « il faut maintenant nous engager avec hauteur, dignité et respect réciproque ».

La création d'une ferme agricole de 6 ha au menu...

À ce moment de la cérémonie, Richard Galy a eu une pensée pour toutes les familles touchées par la disparition d'un proche à l'EHPAD de Korian, affaire en cours pour laquelle la mairie s'est portée partie civile. Il a poursuivi ensuite son discours par les grandes orientations de ce 4ème mandat, la création d'une ferme agricole de 6 ha pour alimenter les cantines scolaires et celles des Seniors, la plantation de 4000 arbres avec le plan Région, la sanctuarisation des espaces verts, les transports en commun à renforcer, les aides aux commerces, le développement touristique... « Je ne suis pas inquiet, nous tiendrons nos engagements ! ». S'en est suivi le vote des 9 adjoints (1) avec 25 voix et 5 bulletins Nuls et 3 Blancs. Sur les attributions et délégations du maire, l'opposition a mis en garde sur la non-information du conseil municipal, ce en quoi Richard Galy a rassuré tout le monde, rappelant que tous les dossiers seront discutés au préalable en séance publique. Sur les

Marchés d'appels d'offres, les MAPPAs, 4 sièges sont revenus à la liste Galy et 1 à l'opposition, la liste Brégeaut. Concernant le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), c'est la liste Duhalde-Guignard qui représentera l'opposition, 5 sièges revenant à la liste Galy dont 1 au bénéfice de l'âge à Jean-Claude Lerda face à Jean-Jacques Brégeaut. Il ne restait plus qu'aux élus à mettre en application la conclusion du discours du maire : « Au Travail ! ».

Pascal Gaymard

(1) Christophe Ulivieri, Fleur Frison-Roche, Michel Bianchi, Denise Laurent, Guy Lopinto, Maryse Imbert, Christophe Tourette, Hélène Barnathan, Michel Valiergue.

Partager :

- [Twitter](#)
- [Facebook](#)
- [LinkedIn](#)